

LETTRE A UN AMI : A PROPOS DE SALAIRE.

Mon cher ami,

Voici que vous m'arrivez, l'esprit non plus torturé par le grave problème de la possibilité du miracle, mais hanté par cet autre problème, non moins grave, parce qu'il est plein d'actualité : " Qu'est-ce que le juste salaire ? "

— " Les auteurs de la récente grève générale, dites-vous, ayant émis sur ce sujet de nombreuses opinions, vous désirez savoir ce qu'il en est au point de vue catholique " .

Volontiers je me rends à votre désir, et ce avec d'autant plus de satisfaction que vous touchez là un sujet que je tiens fort à cœur : la question sociale, et j'ajoute immédiatement, la question sociale canadienne. Car, soit dit en passant, mon cher, elle diffère et elle différera totalement d'avec celle qui agite les autres peuples et les autres pays.

Comment cela ? Peut-être aurai-je l'occasion de vous le dire bientôt. Pour le moment je me contenterai de vous signaler un point, à mon humble avis, très important, celui de la marche accélérée vers le socialisme que fait subir à notre peuple canadien, l'ingérence indue de chefs rebelles aux principes de la saine raison comme aux principes de l'ordre et de l'harmonie dans une société, marche dangereuse qui s'opère dans l'épanouissement d'une foi sincère et vécue, à l'encontre, par conséquent, de tout ce que l'on a vu jusqu'à nos jours sous d'autres cieus.

Mais n'anticipons pas, si vous le voulez bien, et revenons à votre question : " Qu'est-ce que le juste salaire ? "

Tout d'abord, je suppose que vous reconnaissez comme légitime le droit de propriété. Partant de ce fait, je dis que l'homme possédant une chose précieuse et appréciable, peut la vendre ou la louer pour une fin honnête.

De même, maître de ses facultés physiques et ayant le domaine utile de ses membres, l'ouvrier peut, à titre de location, les offrir et les mettre au service d'un autre qui aura, lui, un capital, une usine, des machines à faire valoir.

Si l'entente a lieu, c'est-à-dire si le capitaliste accepte